



Nîmes, le mardi 8 décembre 2020

Objet: demande d'adhésion
FORFAIT MANADIER - renouvellement

Cher ami,

Voici venu le temps de penser à la saison 2021, et donc au renouvellement de votre licence.

La fédération a la volonté d'appliquer son règlement et notamment l'article 97 sur l'obligation de la licence pour les participants habilités à prendre part à la course. Elle sera très ferme concernant les licences de gardians à pied, habilités à être sur les torils.

Tout gardian amateur à pied non licencié et se trouvant sur le toril sera sous la responsabilité du manadier. Le manadier sera responsable devant la commission de discipline en vertu du règlement sportif.

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- Bulletin d'adhésion
- Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- Deux photos
- Le chèque de paiement
- Attestation d'assurance responsabilité civile pour les activités concernées par la FFCC pour la saison 2021
- Edition du livre des bovins de moins de 3 mois avec le bilan des mouvements du troupeau production bovine **EDITE PAR LE GDS.**
- Relevé d'exploitation MSA ou déclaration PAC détaillé avec TOTAL DES SURFACES
- Le numéro de cheptel obligatoire

La licence est conditionnée à la qualification sanitaire fournie par la DDPP.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL
Président FFCC



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2021

MANADIER

- FDM
 SANS ASSOCIATION

*Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.
Date limite de dépôt le 31 janvier 2021.*

DETAIL	TARIF	TOTAL REMISÉ si licencié en 2020
Option prix de Base : socle de base obligatoire, voir détail au dos - Cotisation Fédérale 150 € - Assurance individuelle obligatoire et Protection juridique 88 €	237,00 €	222,00 €
Option 1 (voir détail au dos) - Cotisation Fédérale 150,00 € - Prime Individuelle accident et Protection juridique 217 €	367,00 €	330,00 €
Option 2 (voir détail au dos) - Cotisation Fédérale 150,00 € - Prime Individuelle accident et Protection juridique 264,00 €	414,00 €	368,00 €
LICENCE GARDIAN A PIED - Cotisation fédérale – 20 € - Option de Base - 114 €	134,00 €	114,00 €

Manade _____ N° de Cheptel : _____

Je soussigné «Nom» «Prénom» _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

N° téléphone _____ N° portable _____

E-mail indispensable: _____@_____

Date de naissance _____ et Lieu _____

Adresse de la manade si différente _____

Nombre de gardians professionnels

Signature (obligatoire) :

Fait à _____, le _____

J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle..... (Précisez le collège)

Dans ce cas, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée par les lois n° 87-979 du 7 décembre 1987 et n° 92-652 du 13 juillet 1992

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Orand
30000 NIMES
Tél : 04.66.26.05.35 Fax : 04.66.26.18.24

Cadre réservé FFCC

Licence n° : **21**/.....

Reçu le :

Mode règlement :

Date encaissement :



Notice d'information Manadier Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2021.

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC et durant toute l'année. Ce régime individuel ne peut se substituer à un quelconque régime obligatoire ou complémentaire agricole (de type AAEXA notamment).

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative, en activité professionnelle, et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité). Par ailleurs, la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties ne sont acquises qu'en cas d'accident survenu dans l'arène ou immédiatement avant ou après la course ou durant sa préparation (encocardement, tri du matin, transport des bêtes...).

Les garanties dont je dispose sont :

☞ **Option de base :**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ **Option 1 :**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

☞ **Option 2 :**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Déclaration manuscrite à recopier dans la case : « **je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992** »

☞ **Déclaration manuscrite :**

AUTORISATION DE DIFFUSION DES INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camargaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou **je n'autorise pas** à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camargaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camargaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire) :



Gardians A Pied

Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé

- Option de base** : socle de base obligatoire, voir détail au dos)
- | | |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile et Protection juridique | 114,00 € |
| Total | 134,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 114,00 € |
- Option 1** (voir détail au dos)
- | | |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle | 160,00 € |
| Total | 180,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 152,00 € |
- Option 2** (voir détail au dos)
- | | |
|--|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle..... | 207,00 € |
| Total | 227,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 191,00 € |

Manade affiliée : _____

Je soussigné (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____ @ _____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire)

J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :

Président de CT - Président de course - Délégué - Membre CT - Adhérent direct -
Raseteur Tourneur - Stagiaire - Ecole raseteurs - Autre précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Cadre réservé FFCC
Licence n° : 21 /.....
Reçu le :
Mode règlement :
Date encaissement :



Notice d'information Gardians à Pied Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet *le lendemain du règlement*, et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). **Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

Les garanties dont je dispose sont :

☞ Option de Base

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections.

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdit la pratique de ce sport.

Déclaration manuscrite à recopier ci-dessous : « je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992*. »

Déclaration manuscrite :

Autorisation de diffusion des informations nominatives

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou **je n'autorise pas** d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration expresse de refus de votre part, les informations édictées ci-dessus pourront donner lieu à diffusion.

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire) :

Contrat souscrit par l'intermédiaire de QUADRASSUR (Orias n° 07013118 – 10055915 – 10055917 – 16005875) auprès d'AXA Assurances
n° 516766804 et JURIDICA n° 2698305504
QUADRASSUR – 1243 Ave Maréchal JUIN – 30900 NIMES
Siret : 52398039900019



Gardians A Pied

Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé

- Option de base** : socle de base obligatoire, voir détail au dos)
- | | |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile et Protection juridique | 114,00 € |
| Total | 134,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 114,00 € |
- Option 1** (voir détail au dos)
- | | |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle | 160,00 € |
| Total | 180,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 152,00 € |
- Option 2** (voir détail au dos)
- | | |
|--|-----------------|
| Cotisation Fédérale | 20,00 € |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle..... | 207,00 € |
| Total | 227,00 € |
| Total remis si licencié en 2020 | 191,00 € |

Manade affiliée : _____

Je soussigné (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____ @ _____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire)

J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :

Président de CT - Président de course - Délégué - Membre CT - Adhérent direct -
Raseteur Tourneur - Stagiaire - Ecole raseteurs - Autre précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Cadre réservé FFCC
Licence n° : 21 /.....
Reçu le :
Mode règlement :
Date encaissement :



Notice d'information Gardians à Pied Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet *le lendemain du règlement*, et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). **Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

Les garanties dont je dispose sont :

☞ Option de Base

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Incapacité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections.

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdit la pratique de ce sport.

Déclaration manuscrite à recopier ci-dessous : « je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992*. »

Déclaration manuscrite :

Autorisation de diffusion des informations nominatives

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou **je n'autorise pas** d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration expresse de refus de votre part, les informations édictées ci-dessus pourront donner lieu à diffusion.

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire) :